



1 AGENT D'ACCUEIL POUR LA PISCINE MUNICIPALE

MISSIONS

Sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, vous arrivez pour l'ouverture de la piscine municipale non-couverte pour la période estivale, sur les missions suivantes :

- Accueil physique et téléphonique du public ;
- Renseignement et orientation du public ;
- Gestion et affichage d'informations ;
- Gestion du suivi administratif, des encaissements, dépôt des espèces à la trésorerie ;
- Assurer le relai avec l'équipe technique pour le ménage des différents espaces.

PROFIL

- Discrétion, rigueur, dynamisme, disponibilité et qualités relationnelles

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Du 01/06 au 07/07/2021 : Travail les mercredis et samedis
- Du 08/07 au 31/08/2021 : Travail du mardi au dimanche – Amplitude variable
- Salaire indicatif : Rémunération statutaire selon la grille des Adjoints administratifs + ICCP + Indemnité horaire de travail dimanche/jour férié

CANDIDATURE

Candidature à adresser à :

M. le Maire

3 rue d'Anjou – Noyant

49490 NOYANT-VILLAGES

service-rh@noyant-villages.fr